

TARIFS EN VIGUEUR

Association Loi 1901 Non Assujettie à la TVA et éligible au crédit d'impôts

	Semaine HT/TTC	Dimanche et jours fériés HT/TTC
Domilife	27.52	36.34
Clients bénéficiant de l'APA 84 et 26	25.00	25.00
PCH	25.00	25.00
Clients caisses de retraite, mutuelles	28.00	-
Intervention technicien avec matériel	33.25	-
Musicothérapeute	36.34	-
Frais kilométriques	0.40	0.40
Forfait nuit pour les interventions 24/24	180	271
Forfait nuit occasionnelle	200	290
Forfait animation (uniquement pour les logis d'épidaure)	19.21	-
Forfait nuit (uniquement pour les logis d'épidaure)	16.41	16.41

*Clients n'ayant pas bénéficié d'aides financières et sans interruption de 6 mois ou plus des prestations.

Art. 6 de l'arrêté du 17 mars 2015 : Le prestataire remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.